



FONDATION

UN AVENIR
ensemble



Le mérite
en partage

RAPPORT ANNUEL
2024 \ 2025

SOMMAIRE

LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE	4
Éditorial du président	4
Mission et objectifs	6
Les acteurs du parrainage	8
Le parrainage, une alliance éducative	10

LE PILOTAGE DE LA MISSION	12
L'Assemblée des Fondateurs	14
Les entreprises mécènes et les partenaires	15
Le bureau et le Conseil d'administration	16
L'équipe salariée	17

DOUZE MOIS D'ACTIONS ET DE RÉSULTATS	18
Les chiffres clés	20
Les résultats de l'étude d'impact 2024 \ 2025	22
Les temps forts de l'année	24

L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	26
Le parrainage en chiffres et en académies	28
Le réseau des bénévoles décorés	29

REGARDS CROISÉS SUR LE PARRAINAGE	34
Portraits croisés	36

L'ESSENTIEL DES COMPTES 2024 \ 2025	38
Le mot du Trésorier	40
Compte de résultat par origine et destination	41
Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	42
Bilan simplifié et compte de résultat	44
Extraits des Annexes aux Comptes	46

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE FRANÇOIS LECOINTRE	48
Les responsabilités du grand chancelier	50

LÉGENDE PHOTOS DE COUVERTURE (de gauche à droite)

- Maramé marrainée depuis 2024-2025 par Céline Schillinger, chevalier de l'ordre national du Mérite
- Pierre parrainé depuis 2023-2024 par Daniel Keller, chevalier de la Légion d'honneur
- Eva marrainée depuis 2023-2024 par Sylvie Ebel, chevalier de la Légion d'honneur

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Rencontre du général François Lecointre avec les référents académiques et coordinateurs départementaux, décorés de la Nation, bénévoles, au Palais de la Légion d'honneur.



Accompagner dans la durée, c'est donner à chaque jeune la force et les moyens de construire son avenir.

Depuis 2006, la Fondation Un Avenir Ensemble agit au service de l'égalité des chances en accompagnant, dans la durée, des jeunes boursiers sur critères sociaux et souvent au mérite, de la classe de seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle. Cette mission demeure essentielle face aux fragilités sociales persistantes.

L'année 2024-2025 confirme la solidité du modèle de parrainage porté par la fondation. Fondé sur la qualité de la relation humaine et l'engagement des parrains et marraines, cet accompagnement permet aux jeunes de gagner en confiance, d'élargir leurs perspectives et de construire leur parcours en s'appuyant sur des repères durables.

Les résultats de l'étude d'impact indépendante réalisée en 2025 par Pluricité en attestent (cf. p. 22-23). Le parrainage constitue un levier structurant de réussite scolaire, d'insertion professionnelle et de développement personnel. Il contribue concrètement à renforcer l'égalité des chances, grâce à une relation de confiance et de transmission entre générations, en complément du travail mené par les équipes éducatives de l'Éducation nationale.

Cette dynamique repose sur une mobilisation collective. Je tiens à saluer l'implication des parrains et marraines, des coordinateurs départementaux et des référents académiques, tous bénévoles, des équipes éducatives des lycées partenaires, ainsi que celle de l'équipe salariée de la fondation, qui a su promouvoir les évolutions nécessaires tout en assurant la continuité de la mission.

Je remercie également les entreprises mécènes et les donateurs pour leur soutien fidèle et indispensable.

Fort de cette mobilisation, la fondation souhaite poursuivre son développement dans les années à venir afin de permettre à un nombre toujours plus important de jeunes de bénéficier de cet accompagnement dans la durée. À l'horizon 2030, l'ambition est d'accompagner en permanence jusqu'à 1 500 filleuls, dans le respect de l'exigence et de la qualité qui structurent notre action.

Soucieuse de se placer au plus près des parcours des jeunes, la Fondation Un Avenir Ensemble a choisi d'inscrire désormais son fonctionnement dans le rythme de l'année scolaire, en cohérence avec les temps du lycée et de l'enseignement supérieur.

Ce rapport annuel rend compte de cette année de chemin parcouru et de contributions partagées, au service de la jeunesse et de l'avenir de notre pays.

Avec toute ma reconnaissance,

Général d'armée François Lecointre
Président de la Fondation Un Avenir Ensemble
Grand chancelier de la Légion d'honneur
Chancelier de l'ordre national du Mérite

MISSION ET OBJECTIFS



Créée en 2006 par le général d'armée Jean-Pierre Kelche, alors grand chancelier de la Légion d'honneur, la Fondation Un Avenir Ensemble agit en faveur de l'égalité des chances et de la mobilité sociale, en accompagnant dans la durée des jeunes boursiers sur critères sociaux et souvent au mérite, issus de milieux socio-économiques fragiles.

Présidée par le grand chancelier de la Légion d'honneur, la fondation repose sur un dispositif de parrainage mobilisant l'engagement de décorés de la Nation, et de salariés d'entreprises mécènes, auprès de jeunes accompagnés de la classe de seconde jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 2009, la fondation s'appuie sur un réseau national de parrains et marraines, de coordinateurs départementaux et de référents académiques, engagés à titre bénévole, en lien étroit avec les acteurs de l'Éducation nationale.

Aux côtés de leur parrain ou marraine, les filleuls bénéficient d'un soutien humain, les aidant à prendre confiance, s'orienter, à construire leur projet et à préparer leur insertion dans la vie professionnelle, tout en leur apportant des repères durables.

En complément de ce parrainage individualisé, la fondation propose également des actions personnalisées, conçues pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes et venir en appui du parrainage.

Selon un cadre bien défini, un soutien financier peut être mobilisé afin de lever certains freins et de sécuriser les parcours.

Nos 3 objectifs fondamentaux



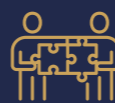
DYNAMISER ET FACILITER LA MOBILITÉ SOCIALE

En permettant à des jeunes boursiers de construire, dans la durée, un projet scolaire et professionnel à la hauteur de leur potentiel.



PROMOUVOIR LA NOTION DE MÉRITE

En permettant à chaque jeune accompagné de révéler son engagement, son travail et sa persévérance, grâce à l'accompagnement de son parrain ou de sa marraine, indépendamment de son origine ou de son parcours.



VALORISER LE POTENTIEL HUMAIN ET CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE

En tissant des liens de solidarité et de confiance entre générations et entre des personnes issues de milieux sociaux différents.



Aïcha et son parrain Christophe Laure - Académie de Paris

LES ACTEURS DU PARRAINAGE

Le dispositif de parrainage de la Fondation Un Avenir Ensemble se déploie dans les lycées métropolitains qui souhaitent proposer un ou plusieurs candidat(s) au parrainage parmi les élèves qu'ils scolarisent. Les filleuls sont des lycéens volontaires et sérieux, scolarisés en classe de seconde, boursiers sur critères sociaux et souvent au mérite.

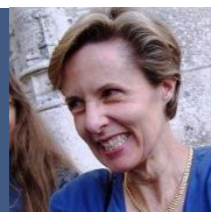
Les candidatures sont présentées par les proviseurs, après avis des équipes éducatives, sur la base de trois critères : le mérite scolaire, l'exemplarité du comportement et l'engagement dans le travail.

Près de 1 200 filleuls sont aujourd'hui accompagnés par la fondation chaque année grâce à la convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation nationale depuis 2008. Dans ce cadre, le ministère facilite la diffusion de l'information auprès des rectorats et met à disposition des données chiffrées permettant d'identifier les territoires et établissements les plus pertinents pour le déploiement du dispositif.

La fondation entretient ainsi des relations étroites avec les 13 régions académiques métropolitaines et agit en partenariat avec plus de 750 lycées d'enseignement général, professionnel et agricole.

Au sein de la Fondation Un Avenir Ensemble, l'ensemble des acteurs — parrains et marraines, équipes éducatives, bénévoles, équipe salariée et partenaires — œuvre à la réussite de la relation de parrainage et du parcours scolaire, d'orientation et d'insertion professionnelle des filleuls, placés au cœur du dispositif.

Les webinaires de formation sur Parcoursup organisés par la fondation sont très précieux. Après avoir suivi plusieurs sessions, je me sens aujourd'hui mieux armée pour accompagner ma filleule dans la constitution de son dossier, la formulation de ses choix et la rédaction de ses lettres de motivation.



Catherine Resche, chevalier de l'ordre national du Mérite, marraine depuis 2014 au sein de l'académie de Grenoble

LES PARRAINS ET MARRAINES

Les parrains et marraines accompagnent les filleuls dans la durée, de leur entrée au lycée jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle. Ils sont majoritairement des bénévoles décorés de la Nation (Légion d'honneur, Médaille militaire, ordre national du Mérite) et peuvent également être salariés d'entreprises mécènes, engagées dans le cadre d'un mécénat avec la fondation.

Par leur présence régulière et leur engagement, ils jouent un rôle essentiel auprès des jeunes, en les aidant à prendre confiance, à s'orienter et à construire leur projet d'avenir.

La relation de parrainage s'inscrit dans un lien intergénérationnel fondé sur l'échange et la transmission.

LE RÔLE DU PÔLE PARRAINAGE

Le pôle parrainage accompagne et soutient les acteurs du dispositif afin de garantir la qualité et la continuité de la mission et de la démarche pédagogique spécifique à la fondation.

Il travaille en lien direct avec un réseau de référents académiques et coordinateurs départementaux bénévoles et décorés, répartis sur l'ensemble du territoire et qui coordonnent l'action au niveau local.

Afin d'outiller les parrains et marraines dans leur rôle d'accompagnants, le pôle parrainage organise régulièrement des temps de formation selon la temporalité du parrainage, avec des partenaires experts : l'ONISEP, le ministère de l'Enseignement Supérieur, des coaches, etc. Il travaille également à l'amélioration continue des outils pédagogiques mis à disposition.

En complément du parrainage individualisé, la fondation met en place des actions adaptées aux besoins des jeunes à chaque étape de leur parcours. Elles comprennent notamment des temps collectifs associant apprentissages, activités culturelles, sportives et de plein air pendant les vacances scolaires. Parmi ces initiatives figurent les Écuries d'été, université d'été destinée à accompagner les jeunes bacheliers dans leur transition entre l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que Mat' les Vacances, qui réunit des filleuls pour dix jours d'apprentissage intensif et d'échanges au cœur des montagnes, avec les mathématiques



Référents bénévoles de la fondation

comme fil conducteur. Ces actions sont complétées par des accompagnements ciblés à l'orientation, en particulier vers les filières de santé, des actions de préparation à l'insertion professionnelle, menées avec l'équipe des ressources humaines de l'entreprise Murex, ainsi que, lorsque cela est nécessaire, la mise en place de cours de soutien scolaire ou de perfectionnement.

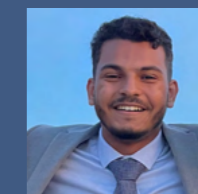
La fondation développe également des temps d'échange, conçus comme des espaces d'expression pour les filleuls, autour de sujets d'actualité qui les aident à se projeter. Ce partenariat avec l'IFAC (Institut de formation d'animation et de conseil) permet également aux filleuls qui le souhaitent de préparer et d'obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), favorisant ainsi l'accès à une première expérience professionnelle.

Enfin, la fondation propose des actions à dimension culturelle, grâce à des partenariats comme celui noué avec Radio France, offrant aux binômes parrain-filleul l'opportunité d'assister à des concerts, de partager et vivre des expériences souvent inédites.

Dans cette logique d'accompagnement global, le pôle parrainage déploie ainsi un ensemble d'actions en faveur de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes, adaptées aux différentes étapes de leur parcours.

L'accompagnement de la fondation m'a permis de réaliser six mois d'études au Royaume-Uni, une expérience déterminante dans mon parcours. J'ai pu suivre des enseignements en études de guerre et en droit européen au King's College London, qui ont profondément enrichi ma réflexion et élargi mes perspectives.

Au-delà de l'expérience académique, cette mobilité a joué un rôle clé dans la construction de mon projet professionnel. Elle m'a permis de confirmer mes aspirations et d'accéder, par la suite, à un stage à l'Ambassade de France au Koweït. Le soutien, l'écoute et la confiance accordés par la fondation ont été essentiels pour rendre ce parcours possible et en sécuriser chaque étape.

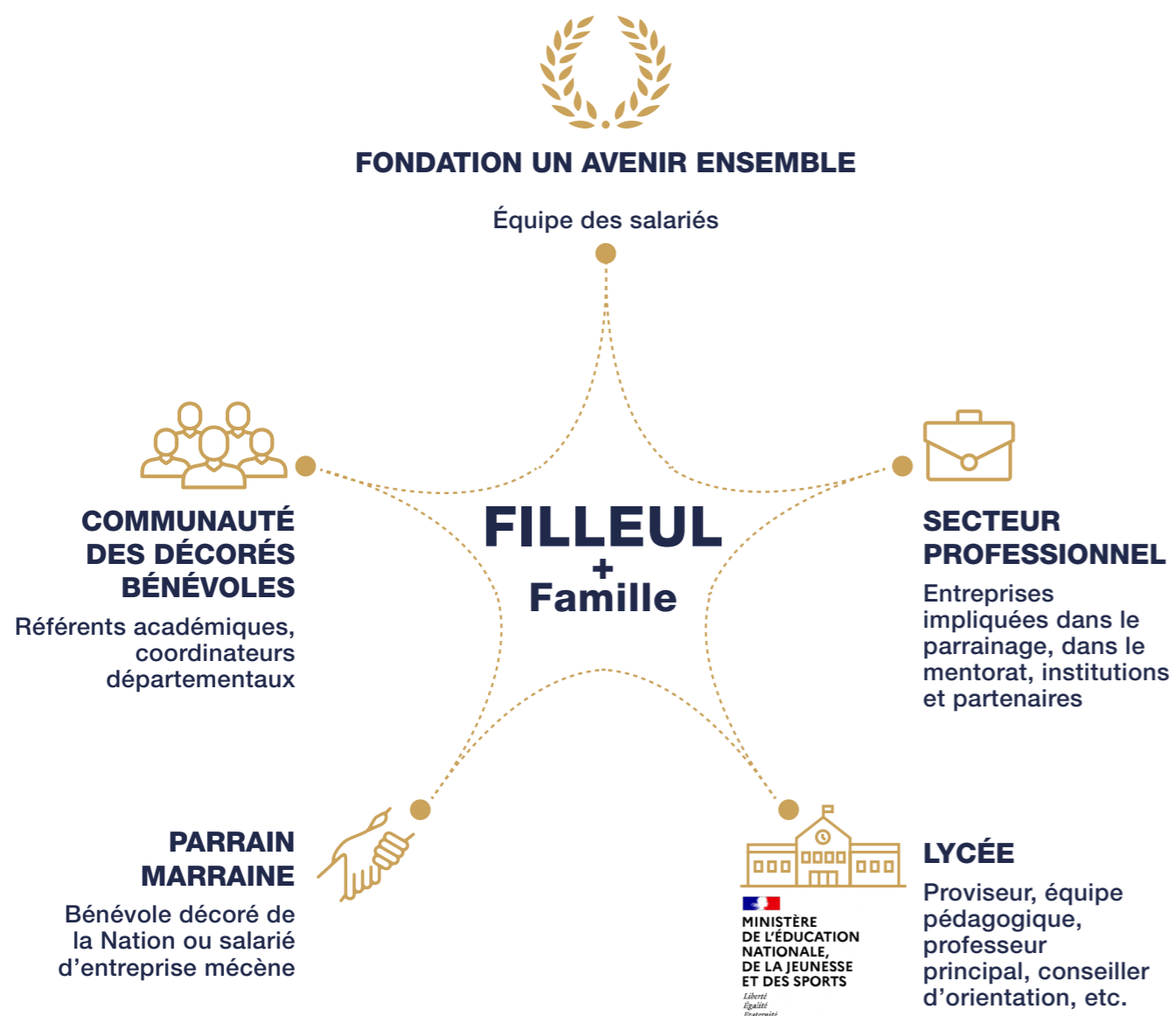


Nassim El Amri, filleul depuis 2020 - Académie de Versailles
Parrainé par Hugues Besancenot, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite



Parrain et marraine bénévoles de la fondation

LE PARRAINAGE, UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE



LE MENTORAT : UN NOUVEAU LEVIER D'ACCOMPAGNEMENT

Lancé en 2024-2025, le programme de mentorat vient enrichir le dispositif historique de parrainage. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Orientation, Formation et Insertion professionnelle (OFIP) portée par la fondation.

Destiné aux filleuls en études supérieures, ils sont mis en relation avec des salariés bénévoles issus d'entreprises mécènes. En binôme, ils travaillent au développement des compétences transversales et à une meilleure compréhension des attentes du monde professionnel, afin de faciliter l'insertion des jeunes mentorés.

Ce dispositif permet d'identifier et de valoriser les savoir-être professionnels acquis, notamment grâce à un système de badges numériques favorisant leur reconnaissance.

Complémentaire du parrainage, le mentorat se déploie sur une durée de six à huit mois et constitue une étape structurante vers l'insertion professionnelle.



J'ai choisi de m'engager dans le programme de mentorat avec l'envie de progresser, tant sur le plan personnel que professionnel. Les échanges avec mon mentor m'ont permis de mieux comprendre mes ressources, de structurer mes projets et de gagner en confiance.

Être accompagnée par une personne expérimentée, engagée dans des fonctions de responsabilité, m'a offert un regard extérieur précieux et complémentaire de mon parcours scolaire. Cette expérience a eu un impact durable sur ma manière de me projeter et de construire la suite de mon parcours.

Faouzia Niang

Filleule bénéficiaire du programme de mentorat - Académie de Nantes
Étudiante en école de commerce - Master 1 Affaires et relations internationales



L'accompagnement de Faouzia a été très enrichissant pour moi, tant sur le plan humain que professionnel. Nos échanges m'ont offert un regard nouveau sur mes propres priorités, sur le sens de certains choix et sur la manière dont l'expérience peut être transmise sans jamais s'imposer.

Se placer dans une posture d'écoute et de transmission est une démarche exigeante, mais profondément stimulante. C'est une expérience qui apporte beaucoup d'énergie et que je recommande vivement.

Marc Pasquet

Mentor - Vice President Global Raw Materials Purchasing chez Michelin



LE PILOTAGE DE LA MISSION

L'ASSEMBLÉE DES FONDATEURS

L'Assemblée des Fondateurs réunit des personnes morales et physiques ayant contribué à la création et au développement de la Fondation Un Avenir Ensemble, soit par une contribution financière effective ou garantie, soit par un engagement en mécénat de compétences. Instance essentielle de la gouvernance de la fondation, elle accompagne sa vision stratégique, veille à la pérennité de son modèle et soutient son action dans la durée.



Depuis sa création en 2006, l'Assemblée des Fondateurs est présidée par **Monsieur Vincent Matteoli**, officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, dont l'engagement constant témoigne de l'attachement aux valeurs portées par la fondation et à sa mission en faveur de l'égalité des chances.

Les fondateurs



LES ENTREPRISES MÉCÈNES ET LES PARTENAIRES

La Fondation Un Avenir Ensemble exprime sa profonde reconnaissance à l'ensemble de ses entreprises mécènes et à ses partenaires pour leur engagement fidèle et renouvelé à ses côtés. Par leur soutien, qu'il soit financier, de compétences, sous forme de parrainage, de mentorat ou d'actions concrètes en faveur de l'insertion et de l'ouverture professionnelle, ils contribuent directement à la mise en œuvre et au développement de la mission de la fondation.

Leur confiance constitue un levier essentiel pour accompagner, chaque année, un nombre croissant de jeunes filleuls dans la construction de leur parcours, et pour faire vivre un modèle fondé sur la durée, la transmission intergénérationnelle et l'engagement collectif.



LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

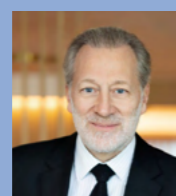
La gouvernance de la fondation

Désigné par le Conseil d'administration, le bureau constitue l'organe exécutif de la fondation et comprend quatre membres, dont le Président du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est constitué en trois collèges : le collège des fondateurs, le collège des membres de droit et le collège des personnes qualifiées.

LE BUREAU



PRÉSIDENT
Le général d'armée François Lecointre
Président de la Fondation Un Avenir Ensemble, Grand chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'ordre national du Mérite
(Membre de droit)



VICE-PRÉSIDENT
Jean-Claude Le Grand
CHRO - Directeur général des relations humaines du groupe L'Oréal
(Personnalité qualifiée)



TRÉSORIER
Jean-Pierre Letartre
Président Entreprises et Cités, Groupe IRD, Comité Grand Lille
(Personnalité qualifiée)

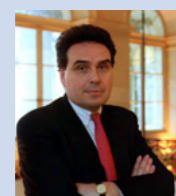


SECRÉTAIRE
Emmanuelle Prada Bordenave
Membre honoraire du Conseil d'État
(Personnalité qualifiée)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cyrille Bolloré
Président directeur général du groupe Viellé & Cie
(Fondateur)



Patrick Combes
Président directeur général du groupe Viellé & Cie
(Fondateur)



Dominique Lefèbvre
Président de Crédit Agricole SA
(Fondateur)



Laurent Vallée
Secrétaire général du groupe Carrefour
(Fondateur)



François Perret
Doyen honoraire de l'inspection générale de l'Éducation nationale et président de la mission laïque française. Représentant du ministère de l'Éducation nationale.
(Membre de droit)



Emmanuel Delmotte
Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole
(Membre de droit)



Nicole Klein
Préfète honoraire de région Représentante du ministère de l'Intérieur
(Membre de droit)



Frank Bournois
Vice-président et doyen de China Europe International Business School (CEIBS)
(Personnalité qualifiée)

Les membres d'honneur du Conseil d'administration



Amiral Alain Coldefy
Président



José Miguel Real
Président



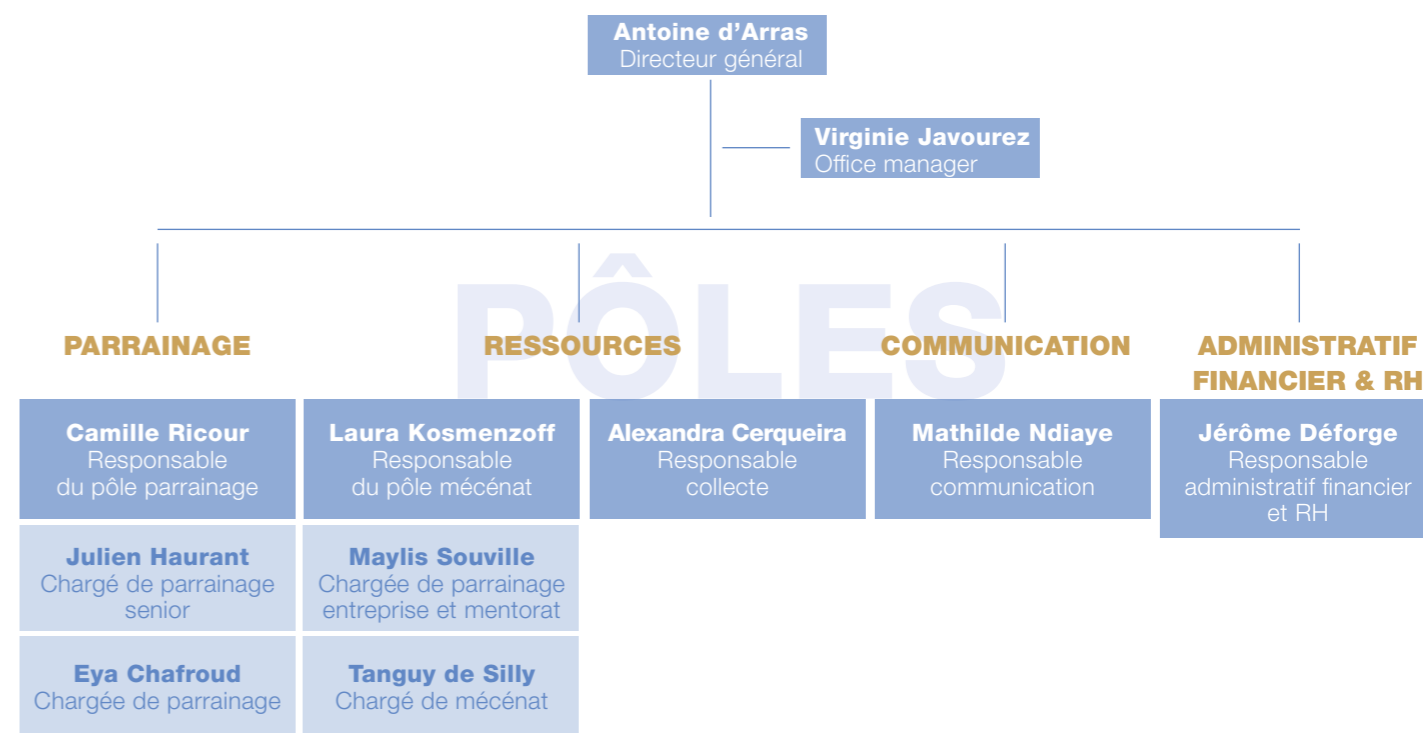
Patrick Sandevor
Président

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Au 5 janvier 2026

La Fondation Un Avenir Ensemble est une fondation opérationnelle : elle accomplit elle-même les missions fixées par le Conseil d'administration.

La fondation met en place, anime, gère et développe les parrainages, organise les actions dédiées à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, pilote le dispositif individualisé des aides financières aux filleuls et collecte les ressources nécessaires à son fonctionnement et à son action.



12 MOIS D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS



Parole au Directeur général

L'année scolaire 2024-2025 a marqué une étape importante pour la Fondation Un Avenir Ensemble. Elle a été à la fois une année de continuité dans l'accompagnement des filleuls et une année de structuration, avec la volonté d'adapter notre organisation au plus près de leurs parcours.

Le choix d'inscrire désormais notre action dans le rythme de l'année scolaire répond à cet objectif : mieux accompagner les filleuls, de la classe de seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle, en tenant compte des temps forts de leur scolarité et de leur orientation.

Cette année a également été marquée par l'arrivée de nouveaux collaborateurs ainsi que par une évolution des modes de travail, dans un souci constant de qualité, de cohérence et d'efficacité. Dans ce contexte, la fondation a poursuivi le développement de son action, avec de nouveaux parrainages initiés, permettant l'entrée dans le dispositif de 167 nouveaux filleuls.

L'engagement de l'équipe salariée, aux côtés des bénévoles référents académiques et des coordinateurs départementaux, des parrains et marraines, ainsi que de l'ensemble des lycées partenaires, a permis de consolider le dispositif et d'en accompagner le développement.

Son action repose uniquement sur la générosité du public et le soutien des entreprises mécènes, dont la fidélité permet de garantir la pérennité du parrainage et de sécuriser les parcours des jeunes accompagnés.

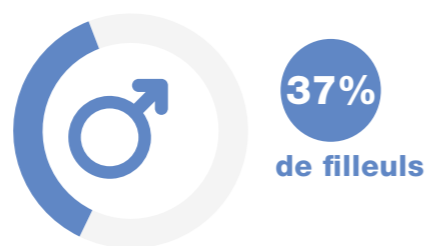
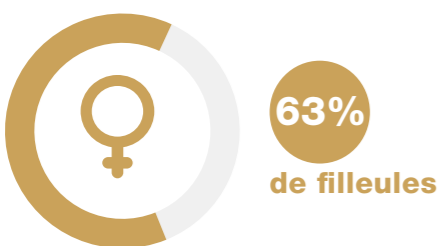
Les chiffres présentés ci-après témoignent de cette dynamique collective et de l'impact concret du parrainage dans la durée. Ils illustrent une action fondée sur l'engagement humain, la confiance et la responsabilité partagée.

Antoine d'Arras
Directeur général

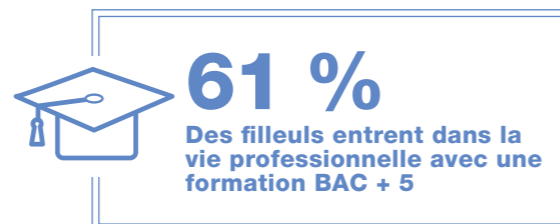
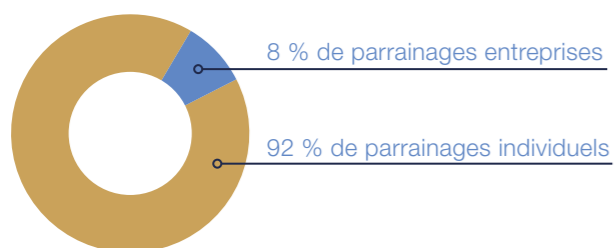
LES CHIFFRES CLÉS

Année 2024-2025 - 01.09.2024 au 31.08.2025

Parrainage



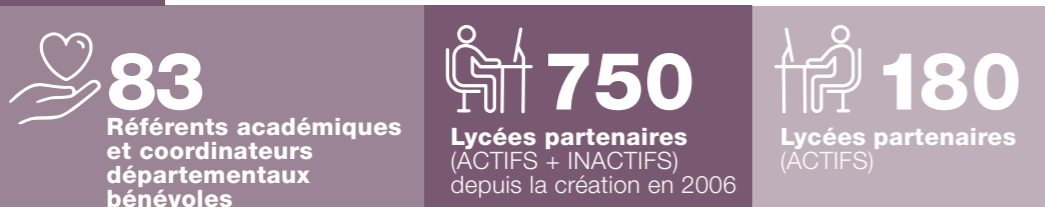
Répartition des parrainages



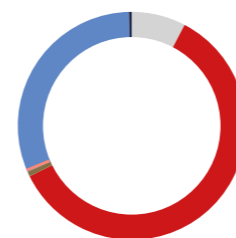
Mentorat



Réseau

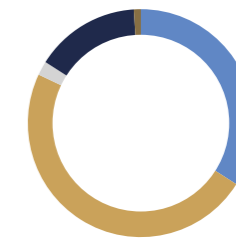


Décorations des parrains-marraines



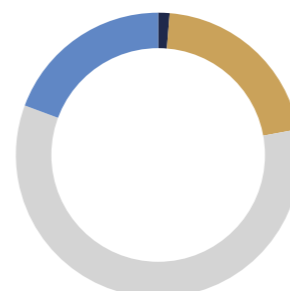
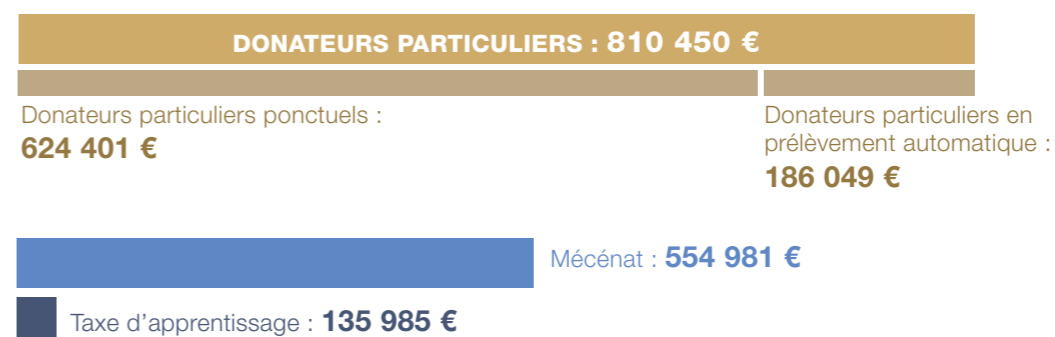
- Légion d'honneur : **57.3 %**
- Ordre national du Mérite : **33.8 %**
- Parrainages entreprises (mécénat) : **7.7 %**
- Médaille militaire : **0.8 %**
- Parrains individuels non décorés : **0.3 %**
- LH et entreprise : **0.1 %**

Parcours des filleuls



- Filleuls en enseignement supérieur : **48 %**
- Filleuls en second cycle : **34 %**
- Filleuls en recherche 1^{er} emploi : **15 %**
- Filleuls entrant en vie active : **2 %**
- Abandons : **1 %**

Ressources



- 2280** donateurs particuliers ponctuels
 - 688** donateurs particuliers en prélèvement automatique
 - 44** entreprises mécènes
 - 708** entreprises contributrices TA
- 2968** donateurs particuliers

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT 2024 \ 2025



Groupe de filleuls de la fondation

LE PARRAINAGE, UN LEVIER DE RÉUSSITE EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Une évaluation indépendante de l'impact du parrainage

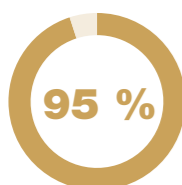
Réalisée en 2024-2025 par le cabinet indépendant Pluricité, spécialisé dans l'évaluation de l'impact social, l'étude d'impact analyse les effets du dispositif de parrainage de la Fondation Un Avenir Ensemble sur les parcours de jeunes boursiers sur critères sociaux ou au mérite, accompagnés à 92 % par des parrains et marraines décorés de la Nation, ainsi que sa complémentarité avec l'action de l'Éducation nationale.

Ses résultats confirment la pertinence et la solidité d'un accompagnement individualisé, inscrit dans la durée, fondé sur la relation humaine et le lien intergénérationnel.

Des effets mesurables sur les parcours des jeunes accompagnés

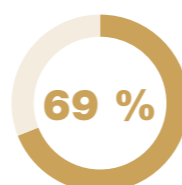
RÉUSSITE SCOLAIRE ET POURSUITE D'ÉTUDES

Le parrainage constitue un levier structurant de projection et de persévérance scolaires.



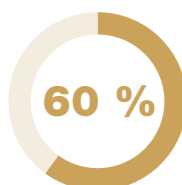
Des filleuls poursuivent des études supérieures dont 70 % jusqu'au niveau Bac+5 ou plus

Estiment que le parrainage a joué un rôle déterminant dans leur réussite scolaire.



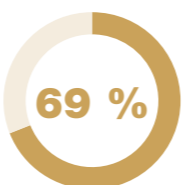
INSERTION PROFESSIONNELLE ET SÉCURISATION DES PARCOURS

L'accompagnement dans la durée favorise une entrée plus sereine dans la vie active.



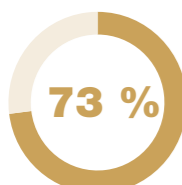
Des anciens filleuls accèdent à un emploi stable,

Considèrent que l'appui de la fondation a été décisif dans leur parcours d'insertion professionnelle.



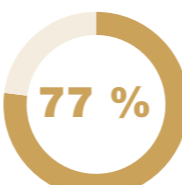
CONFIANCE ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Au-delà des résultats académiques, le parrainage agit comme un levier d'émancipation.



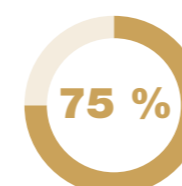
Des filleuls déclarent avoir gagné en confiance,

Estiment avoir élargi leurs perspectives et renforcé leur sentiment de légitimité



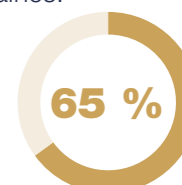
UN IMPACT HUMAIN ET CITOYEN PARTAGÉ

L'étude met également en lumière les effets positifs du parrainage sur les parrains et marraines.



D'entre eux déclarent que la relation intergénérationnelle donne du sens à leur implication et enrichit leur regard sur les réalités vécues par les jeunes.

Du côté des filleuls, considèrent que le dispositif les a aidés à devenir des citoyens plus engagés, sensibles aux valeurs de respect, de solidarité et de responsabilité.



UNE COMPLÉMENTARITÉ RECONNUE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Les équipes éducatives interrogées soulignent la valeur ajoutée du parrainage, en appui du cadre scolaire. Le dispositif contribue à renforcer la mobilité sociale, à sécuriser les parcours et à aider les jeunes à se projeter, notamment lors des étapes clés de l'orientation.

« Le parrainage complète utilement le travail des équipes éducatives, en aidant les élèves à prendre confiance et à se projeter dans leur avenir. »

Acteur de l'Éducation nationale – étude d'impact Pluricité

CE QUE CONFIRME L'ÉTUDE

L'étude d'impact 2024-2025 met en évidence :

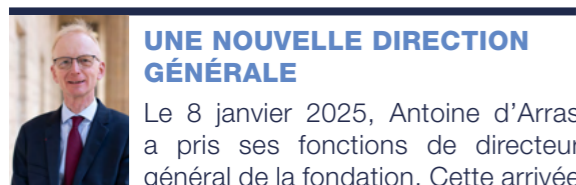
- l'importance d'un accompagnement inscrit dans la durée,
- le rôle structurant de la régularité des échanges,
- la force du lien intergénérationnel,
- la pertinence d'un dispositif complémentaire à l'action de l'Éducation nationale.

Le parrainage, fondé sur l'engagement bénévole et la relation dans la durée, constitue un levier puissant d'égalité des chances.

En complémentarité avec l'Éducation nationale, la Fondation Un Avenir Ensemble s'inscrit durablement aux côtés des équipes éducatives pour soutenir la réussite, la confiance et l'ambition des jeunes accompagnés.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

L'année 2024-2025 a été ponctuée de moments marquants, à la fois inédits et structurants. Ils illustrent l'ancrage territorial de la fondation, la diversité des parcours accompagnés et les évolutions du dispositif au service des jeunes boursiers accompagnés.



UNE NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE

Le 8 janvier 2025, Antoine d'Arras a pris ses fonctions de directeur général de la fondation. Cette arrivée marque une étape importante dans la structuration et le développement de l'action, au service de la mission et des ambitions portées par la fondation et son président.



LE CERCLE DES AMBASSADEURS

Le 10 mars 2025, la deuxième édition du Cercle des Ambassadeurs s'est tenue au Palais de Salm. L'intervention du sociologue Gérard Bronner, autour du thème « Les récits de soi-même et la réussite », restitution de l'étude d'impact et témoignages de binômes, ont ponctué cette soirée consacrée aux effets du parrainage dans la durée.



ACADÉMIE DE POITIERS UNE IMMERSION AU CŒUR DE LA JUSTICE

Le 12 mars 2025, des filleuls ont participé à un procès fictif dans une salle d'audience pénale du tribunal de La Rochelle, spécialement organisé pour eux. En incarnant les différents rôles judiciaires, ils ont vécu une expérience pédagogique immersive, révélatrice de talents oratoires et de nouvelles vocations.



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE - L'ABOUTISSEMENT D'UN PARCOURS

Le 2 avril 2025, Fayçal, filleul de la fondation depuis 2015, parrainé par José Fouque, a prêté serment à la Faculté de Médecine de La Timone à Marseille, devenant docteur en chirurgie dentaire. Ce moment fort symbolise l'aboutissement d'un parcours exigeant et l'impact d'un accompagnement inscrit dans la durée.



UN ATELIER RH CHEZ MUREX

Le 25 juin 2025, huit filleuls ont été accueillis au sein de l'entreprise Murex pour un atelier consacré au recrutement et à l'insertion professionnelle. Cette immersion a permis des échanges concrets autour des parcours, des attentes du monde du travail et des outils de candidature.



L'ASSEMBLÉE DES FONDATEURS

Le 2 juillet 2025, l'Assemblée des Fondateurs s'est réunie au Palais de Salm. À cette occasion, Dominique Schnapper, sociologue, est intervenue sur le thème de la citoyenneté, apportant un éclairage précieux sur les valeurs au cœur de l'action de la fondation.



LES ÉCURIES D'ÉTÉ 2025

À l'été 2025, quinze filleuls bacheliers ont participé aux Écuries d'été organisées à Paris avec l'association

Réussir Aujourd'hui. Ce séjour a permis de préparer la transition vers l'enseignement supérieur, en combinant travail académique, activités sportives et ouverture culturelle.



MAT' LES VACANCES

Du 19 au 30 juillet 2025, dix filleuls ont participé au programme Mat' les Vacances.

Ce séjour estival a mêlé apprentissages, réflexion et activités collectives autour des mathématiques, contribuant à renforcer la confiance, la curiosité intellectuelle et le rapport aux savoirs des jeunes participants.

LANCEMENT DU PROGRAMME DE MENTORAT

En novembre 2024, la fondation a lancé un programme de mentorat en savoir-être professionnel à destination des filleuls en études supérieures. Complémentaire du parrainage, ce dispositif vise à renforcer leur employabilité en travaillant les compétences transverses (soft skills) attendues dans le monde professionnel.

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND, UN PARRAINAGE EN TERRITOIRE RURAL

La signature du parrainage de Fania Aboubakar à Ambert, sous-préfecture du Puy-de-Dôme, illustre l'ancrage territorial de la fondation dans des zones rurales. Au cours de l'année, la jeune filleule a obtenu le prix académique de l'éthique citoyenne, mettant à l'honneur sa marraine et la fondation devant le recteur d'académie.



UNE ÉTUDE D'IMPACT INDÉPENDANTE

En 2024-2025, la fondation a conduit une étude d'impact indépendante confiée au cabinet Pluricity. Ses résultats confirment l'efficacité du parrainage dans la durée et sa complémentarité avec l'action de l'Éducation nationale, tant sur la réussite scolaire que sur l'insertion professionnelle et le développement personnel des jeunes boursiers accompagnés (cf. p. 22-23).



UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC RADIO FRANCE

Grâce à un partenariat noué avec Radio France, quatre-vingts filleuls, bénévoles et salariés de la fondation ont assisté à deux concerts à la Maison de la Radio et de la Musique. Ces moments privilégiés ont contribué à l'ouverture culturelle des jeunes et à la richesse des échanges entre les binômes.



ACADÉMIE DE BORDEAUX UNE SIGNATURE SYMBOLIQUE

Pour la première fois, une signature de parrainage s'est tenue en présence du grand chancelier de la Légion d'honneur, président de la fondation, au lycée Saint-Cricq à Pau. Ce moment a souligné l'importance accordée à la reconnaissance et à la valorisation des engagements locaux.

ACADÉMIE DE NORMANDIE UNE DYNAMIQUE EXCEPTIONNELLE

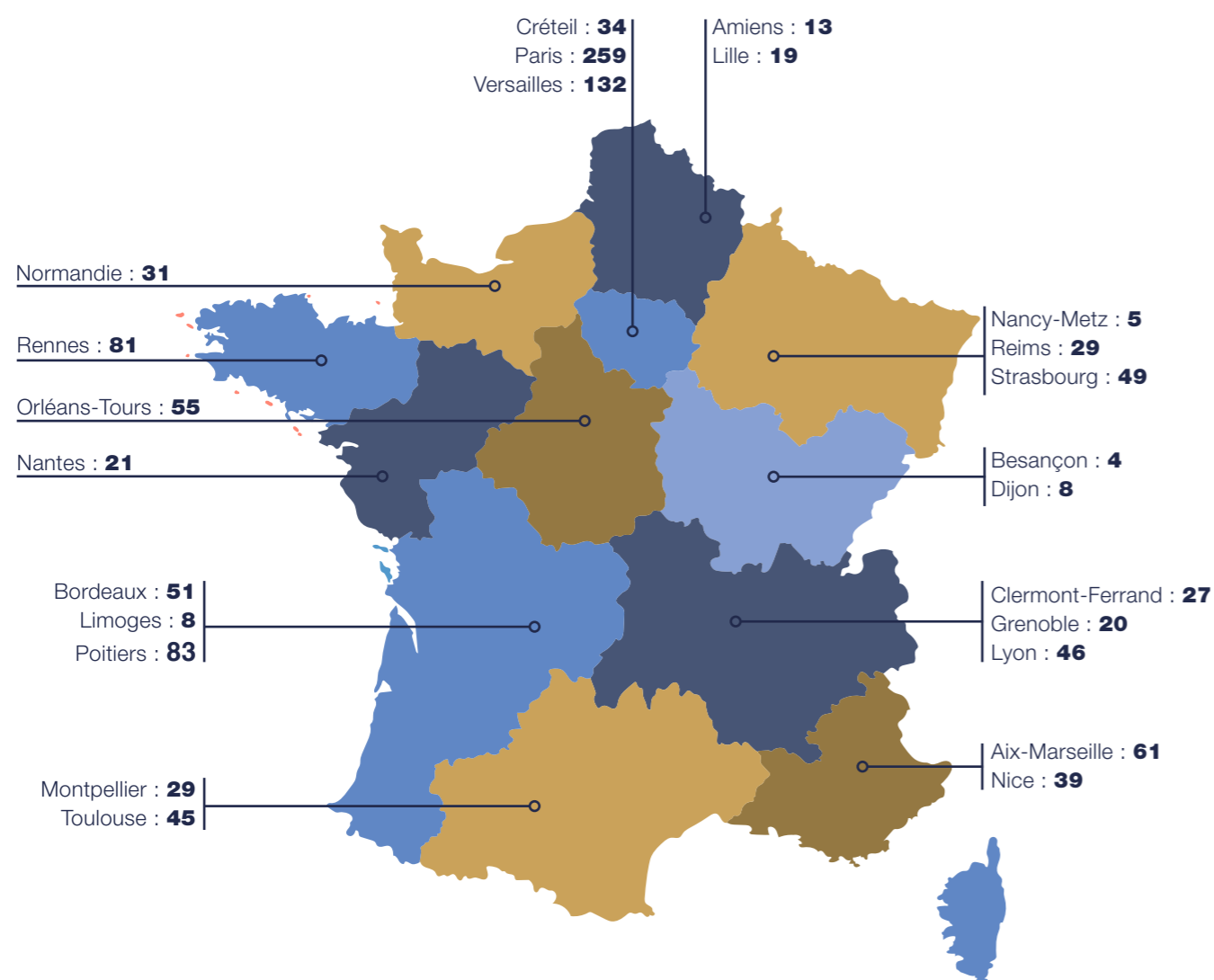
L'année 2024-2025 a marqué un renouveau notable du parrainage dans l'académie de Normandie, avec dix nouveaux binômes filleuls parrains-marraines intégrés à la fondation. Cette progression de près de 50 % du nombre de parrainages, bien supérieure à la moyenne nationale, témoigne d'une mobilisation territoriale particulièrement forte et a permis la tenue d'une première réunion académique avec les parrains, marraines et filleuls en 2025.



L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

LES PARRAINAGES EN CHIFFRES ET EN ACADÉMIES

**FILLEULS EN COURS DE SCOLARITÉ
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOÛT 2025***



LE RÉSEAU NATIONAL DES BÉNÉVOLES DÉCORÉS

La solidité du dispositif de parrainage de la Fondation Un Avenir Ensemble repose sur l'engagement d'un réseau structuré de référents académiques et de coordinateurs départementaux bénévoles. Tous décorés de la Nation, ils s'investissent pleinement dans la vie de la fondation et jouent un rôle clé dans le développement et l'animation des parrainages au sein de chaque territoire. Leur engagement constant tout au long de l'année 2024-2025 a contribué à la qualité de l'accompagnement proposé aux filleuls et parrains, marraines.

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Joëlle BIDOU
Brigitte JAUFFRET
Michel MOTRÉ
Dominique TRUANT
Michèle VANDREPOTTE

Référente académique
Coordinatrice (Bouches-du-Rhône)
Coordinateur (Bouches-du-Rhône)
Coordinatrice (Bouches-du-Rhône)
Coordinatrice (Vaucluse)

ACADÉMIE DE NICE

Martine LEFEBVRE HOUSSIN
Yvette DESTOT
Nelly DUCROS
Bernard VEZINHET
Alain VINCENT

Référente académique
Coordinatrice (Alpes Maritimes)
Coordinatrice (Var-Fréjus/Saint-Raphaël)
Coordinateur (Var-Draguignan)
Coordinateur (Var-Toulon)

ACADÉMIE D'AMIENS

À pourvoir
Stéphane CAYET
Jean-Louis DRI

Référent académique
Coordinateur (Aisne)
Coordinateur (Oise)

ACADÉMIE DE LILLE

Joëlle BIDOU

Référente académique



Après plusieurs années d'engagement associatif, j'ai choisi de m'investir au sein de la Fondation Un Avenir Ensemble pour contribuer à recréer du lien et relancer la dynamique du parrainage au niveau local, notamment pour l'académie d'Amiens. En tant que coordinateur, je m'attache à mobiliser des décorés volontaires et à accompagner les parrains et les filleuls dès le démarrage de la relation. Je suis convaincu que la qualité de cet accompagnement est déterminante pour la réussite des parcours.

Jean-Louis Dri
 Coordinateur départemental (Oise) bénévole - Académie d'Amiens
 Chevalier de la Légion d'honneur

*63 filleuls sont en recherche de leur premier emploi, en moyenne sur l'année 2024-2025.



ACADÉMIE DE BESANÇON

À pourvoir

Référent académique

ACADÉMIE DE DIJON

À pourvoir

Référent académique



ACADÉMIE DE PARIS

Marie BONNET-JACQUI

Référente académique

Fabienne DEGORCE

Référente académique (IX^e, XIII^e et XIV^e)

Jean-Claude DURAND

Référent académique (V^e)

Danièle JOURDAIN-MENNINGER

Référente académique

Elisabeth ROURE

Référente académique (VII^e, XV^e et XVI^e)

Sylvie SANCHEZ

Référente académique (I^e, II^e, III^e, X^e, XI^e, XII^e, XIX^e et XX^e)

Marcel TRAN

Référent académique (V^e, VI^e, VIII^e, XVII^e et XVIII^e)

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Daniel RIGOUT

Référent académique

Martine BERNARD

Référente académique (Val-d'Oise)

Philippe BRUNEAU

Référent académique (Essonne)

Emmanuel CAQUOT

Référent académique (Hauts-de-Seine)

François HABEGRE

Référent académique (Yvelines)

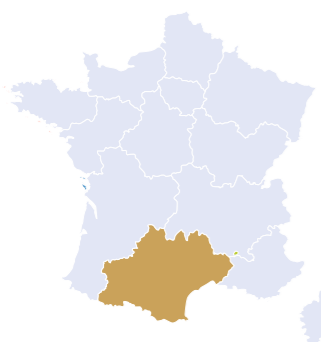
ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Michèle HUGEL

Référente académique

Marie-Françoise ARRIGHI

Coordinatrice (Seine-et-Marne)



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Danielle GOLINELLI

Référente académique

Claire BOTELLA

Coordinatrice (Aude)

ACADÉMIE DE TOULOUSE

Simone de MALLMANN

Référente académique

Claudine ADAM

Coordinatrice (Hautes-Pyrénées)

Daniel MAITREHENRI

Coordinateur (Haute-Garonne)

Annie PENNARUN

Coordinatrice (Haute-Garonne)



Être référente bénévole au sein de la Fondation Un Avenir Ensemble, c'est s'engager tout au long de l'année auprès des filleuls de son académie, être à l'écoute de leurs besoins et contribuer à la réalisation de leurs projets. C'est aussi animer et faire vivre le réseau des parrains et marraines, les accompagner dans leur engagement et partager avec eux l'évolution des parrainages. Cet engagement, que je mène avec enthousiasme depuis plusieurs années, est profondément gratifiant : voir les jeunes prendre confiance et trouver leur place dans la société est une véritable récompense.

Danielle Golinelli

Référente académique bénévole - Académie de Montpellier
Chevalier de l'ordre national du Mérite

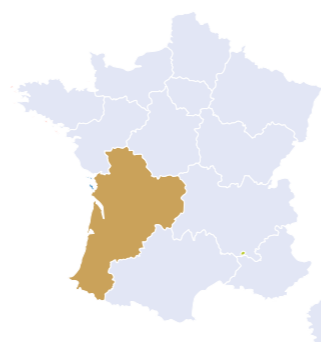


Pour la Fondation Un Avenir Ensemble, au sein de l'académie de Toulouse, je m'engage aux côtés des coordinateurs départementaux bénévoles pour faire vivre le dispositif de parrainage lors des temps forts académiques.

Au quotidien, je fais le lien entre la fondation, les établissements scolaires, les parrains et marraines et les filleuls, afin d'accompagner les parcours et de garantir la continuité des parrainages. Participer à l'émergence de nouvelles relations et soutenir des jeunes boursiers méritants dans la durée est une aventure humaine forte, profondément en accord avec mes valeurs de décorée de la Nation.

Simone de Mallmann

Référente académique bénévole - Académie de Toulouse
Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Martine LEFEBVRE HOUSSIN

Référente académique

Robert-Paul BARRÈRE

Coordinateur (Pyrénées-Atlantiques)

Marc BUISSART

Coordinateur (Gironde)

Philippe LAVIALLE

Coordinateur (Gironde)

Aymeric LÉONARD

Coordinateur (Landes)

Guy PUSTELNIK

Coordinateur (Dordogne)

ACADÉMIE DE POITIERS

Marie-Madeleine ALLIOT

Référente académique

Christophe CHEVALIER

Coordinateur (Charente)

Michel FUZEAU

Coordinateur (Vienne)

Annie LE NOUËN

Coordinatrice (Charente-Maritime)

Maryvonne MARTIN

Coordinatrice (Deux-Sèvres)

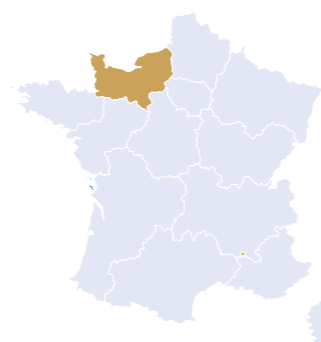
ACADÉMIE DE LIMOGES

Martine LEFEBVRE HOUSSIN

Référente académique

Eliane PASCAREL

Coordinatrice (Corrèze)



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Eric FONTANEL

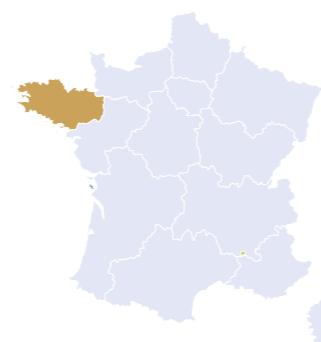
Référent académique

Marcel GUILLOT

Coordinateur (Calvados)

Eric MALLET

Coordinateur (Seine-Maritime)



ACADÉMIE DE RENNES

Caroline LOMBARDI-BERNELLE

Référente académique

Solange DELOUSTAL

Coordinatrice (Ille-et-Vilaine)

Gérard LE BIHAN

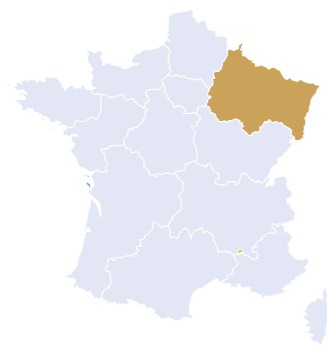
Coordinateur (Côtes-d'Armor)

Gisèle PAYS

Coordinatrice (Finistère)

Guy SINEL

Coordinateur (Morbihan)



ACADÉMIE DE NANCY - METZ

Danielle PORTAL **Référente académique**
Laurent THURNHERR **Coordinateur** (Moselle)

ACADÉMIE DE STRASBOURG

Monique GUERRIER **Référente académique**
Ginette KIRCHMEYER **Coordinatrice** (Haut-Rhin)
Greta KOMUR-THILLOY **Coordinatrice** (Bas-Rhin)
Bernard ROTH **Coordinateur** (Bas-Rhin)

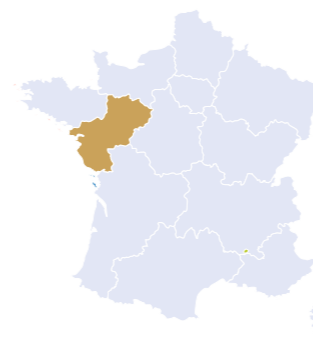
ACADÉMIE DE REIMS

Elisabeth MONLIBERT **Référente académique**
Jean-Louis BRULEY **Coordinateur** (Aube)
Claire ROGÉ **Coordinatrice** (Marne)



Après une carrière dans l'Éducation nationale, j'ai souhaité poursuivre mon engagement au sein de la Fondation Un Avenir Ensemble, en tant que coordinatrice régionale bénévole et marraine. Cet engagement est une véritable aventure humaine, faite de rencontres, de partages et de liens tissés avec les jeunes, les parrains et les marraines. Accompagner des élèves de la classe de seconde jusqu'à leur entrée dans la vie active, leur transmettre des repères et les aider à prendre confiance est une source de profonde satisfaction. Les journées académiques, riches en émotions, illustrent pleinement le sens de cette action collective.

Ginette Kirchmeyer
 Coordinatrice départementale (Haut-Rhin) bénévole - Académie de Strasbourg
 Chevalier de la Légion d'honneur



ACADÉMIE DE NANTES

Patrick REIX **Référent académique**
Luc FOUCHÉ **Coordinateur** (Maine-et-Loir)
Bernard GIUMELLI **Coordinateur** (Loire-Atlantique)
Bruno MISSET **Coordinateur** (Loire-Atlantique)



La devise *Le Mérite en Partage* résume pleinement le sens de l'engagement de la Fondation Un Avenir Ensemble. Elle s'appuie sur les valeurs portées par les décorés de la Nation et sur un esprit de responsabilité et de service au bénéfice des plus jeunes. En tant que référent, j'ai la chance de travailler aux côtés d'autres bénévoles engagés et de l'équipe salariée de la fondation, véritable colonne vertébrale du dispositif. Passer de l'encadrement et de la formation d'étudiants à l'accompagnement de lycéens vers l'enseignement supérieur est un beau défi, profondément porteur de sens.

Bernard Giumelli
 Référent académique bénévole - Académie de Nantes (depuis mars 2025)
 Officier de la Légion d'honneur



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

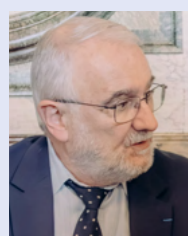
Guy LAVOCAT **Référent académique**

ACADÉMIE DE GRENOBLE

Monique GUERRIER **Référente académique**
Daniel DONZEL **Coordinateur** (Haute-Savoie)
Pascaline TARDIVON **Coordinatrice** (Drôme)

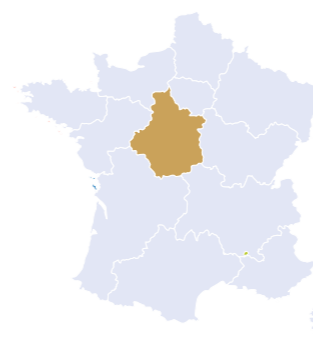
ACADÉMIE DE LYON

Jean-Claude BOULU **Référent académique**
Chantal ANDRAUD **Coordinatrice** (Rhône)
Jacques BRUNOT **Coordinateur** (Ain)
Bernard CAUBERE **Coordinateur** (Loire)
Patrick CHARVIN **Coordinateur** (Rhône)



Parrain depuis plusieurs années, je me suis progressivement investi au-delà de la relation avec ma filleule, en m'engageant aux côtés du réseau local de la Fondation Un Avenir Ensemble. Cet engagement m'a permis de créer des liens avec d'autres parrains, marraines et filleuls, de partager des expériences et de contribuer à la dynamique collective sur l'académie de Lyon. Ces échanges sont particulièrement enrichissants et donnent tout leur sens à l'action menée. Je suis heureux d'apporter ma pierre à l'édifice pour faire vivre un dispositif qui accompagne durablement des jeunes méritants boursiers.

Patrick Charvin
 Coordinateur départemental (Rhône) bénévole - Académie de Lyon
 Chevalier de l'ordre national du Mérite



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Gilles VAURY **Référent académique**
Marieke Maryse AUCANTE **Coordinatrice** (Loir-et-Cher)
Emmanuel BARCLAIS **Coordinateur** (Cher)
Jean-Jacques GASSET **Coordinateur** (Indre)
Jean-Loup GUILLAUME **Coordinateur** (Loiret)
Myriam HENRION CHAMPEAU **Coordinatrice** (Eure-et-Loir)
Michel RAPOPORT **Coordinateur** (Indre-et-Loire)



Réunion des référents académiques et coordinateurs départementaux bénévoles de la fondation au Palais de la Légion d'honneur



REGARDS CROISÉS SUR LE PARRAINAGE

Joëlle Bidou et son filleul William - Académie de Lille

PORTRAITS CROISÉS

Derrière chaque parrainage, il y a une relation singulière, faite d'échanges, de confiance et de chemin parcouru ensemble. Ces regards croisés donnent à voir la diversité des parcours et des engagements qui s'inscrivent dans la durée.



Alain Vetterhoeffer, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, parrain de **Nicolas Durr** entre 2013 et 2025 (fin de parrainage)

Plus de dix ans d'accompagnement, un premier emploi, un lien qui demeure.

Alain Vetterhoeffer

J'ai eu le plaisir et l'honneur d'accompagner Nicolas pendant plus de dix ans. Le voir signer son premier contrat de travail a été une immense joie.

Dans un contexte où même les diplômes les plus prestigieux ne garantissent pas toujours une insertion professionnelle, il a mené son parcours avec détermination et intelligence, en sachant élargir progressivement son champ de compétences.

Si le parrainage s'achève formellement avec son entrée dans la vie professionnelle, nos échanges, eux, se poursuivent. Je suis convaincu que ces liens, construits dans la durée, dépassent le cadre du dispositif et trouvent naturellement leur prolongement.

Nicolas

Ces années (de parrainage) ont été marquées par des interrogations et des moments de doute, mais je préfère retenir les rencontres et le chemin parcouru. Nos échanges réguliers avec Alain m'ont beaucoup apporté. Son écoute attentive et les conseils reçus m'ont aidé à prendre confiance, à affiner mes choix et à avancer.

Aujourd'hui, mon entrée dans la vie professionnelle comme ingénieur d'étude est une étape importante. J'aborde cette nouvelle phase avec enthousiasme et responsabilité, et j'aimerais, lorsque cela sera possible, pouvoir à mon tour partager cette expérience et accompagner de futurs filleuls dans leur orientation ou leurs premiers pas professionnels.



Michèle Hugel, chevalier de la Légion d'honneur, marraine d'**Anas Lagty Chaoudar** depuis 2023 – Académie de Strasbourg

Concilier sport de haut niveau et parcours de formation.

Michèle Hugel

Accompagner Anas, c'est soutenir un jeune engagé dans un double parcours particulièrement exigeant, entre sport de haut niveau et études supérieures.

Aujourd'hui recordman de France espoirs (moins de 23 ans) sur 1 500 mètres piste indoor et outdoor ainsi que sur 5 km route, et récemment médaillé d'argent avec l'équipe de France espoirs aux Championnats d'Europe de cross-country, il évolue dans un environnement où la performance impose rigueur, discipline et constance.

Au-delà des choix de formation, mon rôle est d'être présente sur des aspects très concrets, afin de sécuriser son parcours dans un contexte parfois complexe pour un étudiant souvent éloigné de sa famille lors de ses stages en altitude ou ses compétitions à l'étranger. Le parrainage lui offre un cadre et un appui dans la durée, pour l'aider à concilier ambition sportive, exigences académiques et construction personnelle.

Anas

Le parrainage m'apporte un appui précieux dans mes choix, qu'il s'agisse de mes études, de mes stages ou de démarches importantes. Actuellement étudiant en STAPS dans un parcours sport de haut niveau, mon engagement sportif demande une organisation rigoureuse et une capacité permanente d'adaptation.

Les échanges réguliers et les conseils reçus me permettent de mieux appréhender les contraintes liées à mon double projet et d'explorer des voies de formation compatibles avec le sport de haut niveau. Dans un parcours où rien n'est jamais acquis, cet accompagnement m'aide à avancer avec plus de lucidité, de confiance et de sérénité.

Sonia Zermene, filleule d'**Édouard Hénaut** depuis 2022, Directeur général France du groupe Transdev (parrainage entreprise) - Académie de Versailles

Confiance, ambition et partage.

Édouard Hénaut

Le parrainage commence souvent par une question simple : jusqu'où peut-on se projeter ensemble pour ouvrir le champ des possibles ? Il s'agit d'encourager, de donner envie, sans jamais imposer une trajectoire.

J'essaie de transmettre mon expérience personnelle, mais aussi celle de mes enfants, pour accompagner sans diriger. C'est une relation fondée sur l'écoute, l'échange et le partage, qui permet à chacun d'apprendre et de s'ouvrir à de nouveaux regards.

Le parrainage permet des rencontres intergénérationnelles, l'ouverture à de nouveaux réseaux et la découverte de codes parfois éloignés de l'univers des jeunes. Être parrain, c'est créer du lien et, à son tour, rendre ce que l'on a reçu.

Sonia

Avant notre première rencontre, j'étais un peu stressée. Je me demandais si tout allait bien se passer, si l'alchimie allait opérer. Très vite, j'ai été rassurée et ravie de cet échange.

À ce moment-là, je manquais de confiance en mes capacités. Je n'osais pas imaginer pour moi un parcours scolaire ou un niveau d'exigence aussi élevé. Édouard m'a aidée à prendre conscience de mon potentiel et m'a apporté l'estime nécessaire pour faire les bons choix, notamment sur Parcoursup.

Le parrainage est avant tout une expérience humaine. En classe préparatoire, c'est un véritable soutien dans les moments de doute et de pression. Édouard est présent, à l'écoute, et m'accompagne dans ce que je vis au quotidien. Initialement prévu pour durer trois ans, notre parrainage s'est naturellement poursuivi après l'obtention de mon baccalauréat, et j'en suis très heureuse.





L'ESSENTIEL
DES **COMPTES**
2024 \ 2025



LE MOT DU TRÉSORIER



En 2025, dans un contexte social et économique contraint, les comptes annuels de la fondation démontrent un équilibre financier et des ressources qui permettent d'assurer pleinement le développement et l'atteinte des objectifs ambitieux fixés par le Conseil d'administration.

Les activités de la fondation sont soumises à des effets de saisonnalité importants, pouvant concerner à la fois les produits (en raison de la périodicité des campagnes de collecte notamment) et les charges (les versements des aides directes

et indirectes étant étroitement liés au calendrier scolaire et universitaire). Du fait de la durée des deux derniers exercices comptables (8 mois pour l'exercice 2024 contre 12 mois pour l'exercice 2025), il en découle cette année une difficile comparabilité des données du compte de résultat.

Néanmoins, les états financiers au 31 août 2025 font ressortir une belle solidité financière, constat d'une saine gestion, qui permet à la fondation de se tourner vers l'avenir dans un état d'esprit de sérénité et de progression et lui donne les moyens d'assumer sa mission : accompagner dans la durée des filleuls boursiers.

Dans cette optique, la fondation poursuit sa dynamique d'enrichissement de son offre d'accompagnement, dans le souci d'apporter à chacun et chacune le support adapté à son parcours et son projet professionnel. La fondation dispose pour ce faire de ressources stables et d'un réseau de bénévoles investis, lui permettant de viser un nombre croissant de conventions de parrainage et d'élargir son soutien à de nouveaux filleuls pour les années à venir.

L'amélioration continue se traduit par ailleurs par une plus grande exigence dans la qualité de l'information financière. Les comptes annuels 2025 de la fondation, certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes, incluent ainsi des évolutions telles que l'affinement de la méthode de calcul de la provision pour engagement filleuls et une meilleure ventilation des flux financiers, dans le respect des réglementations comptables en vigueur.

Il ne fait nul doute que tout sera mis en œuvre pour poursuivre l'ensemble de ces progrès et ces évolutions en 2026, avec l'appui des bénévoles qui font la force de la fondation.

Jean-Pierre Letartre

Trésorier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS PAR ORIGINE (EN €)	Exercice 2024	Dont générosité du public	Exercice 2025	Dont générosité du public
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	747 648	731 504	1 167 469	1 167 469
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats				
- Dons manuels	391 614	391 614	875 072	875 072
- Legs, donations et assurances-vie	213 049	213 049		
- Mécénats	114 662	114 662	219 000	219 000
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	28 323	12 179	73 397	73 397
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	97 939		517 889	
2.1 Cotisations sans contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie			180 000	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	97 939		337 889	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			135 985	
TOTAL DES RESSOURCES	845 587	731 504	1 821 343	1 167 469
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	531 307		456 108	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			2 114	2 114
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		314 363		
TOTAL	1 376 894	1 045 867	2 279 565	1 169 583

CHARGES PAR DESTINATION (EN €)	Exercice 2024	Dont générosité du public	Exercice 2025	Dont générosité du public
1 - MISSIONS SOCIALES	795 230	765 707	1 209 395	538 761
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	795 230	765 707	1 209 395	538 761
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	197 662	196 462	373 882	357 121
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	197 662	196 462	373 882	357 121
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	84 897	83 697	281 353	264 593
TOTAL DES EMPLOIS	1 077 789	1 045 866	1 864 630	1 160 475
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	34 535		432 791	
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	117 310			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE				9 108
TOTAL	1 229 634	1 045 866	2 297 421	1 169 583

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (EN €)	Exercice 2024	Exercice 2025
1 - MISSIONS SOCIALES	765 707	538 761
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	765 707	538 761
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	196 462	357 121
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	196 462	357 121
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	83 697	264 593
TOTAL DES EMPLOIS	1 045 866	1 160 475
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		9 108
TOTAL	1 045 866	1 169 583

RESSOURCES PAR DESTINATION (EN €)	Exercice 2024	Exercice 2025
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	731 504	1 167 469
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	391 614	875 072
- Legs, donations et assurances-vie	213 049	
- Mécénats	114 662	219 000
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	12 179	73 397
TOTAL DES RESSOURCES	731 504	1 167 469
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 114
3 - UTILISATIONS DE FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		2 114
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	314 363	
TOTAL	1 045 866	1 169 583

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 589 803	2 275 441
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 314 362	9 108
Correction des exercices antérieurs liées aux investissements et désinvestissements		- 209 083
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		29 140
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 275 441	2 104 606

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public établi selon le règlement ANC n° 2018-06.



BILAN SIMPLIFIÉ ET COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN SIMPLIFIÉ (EN €)	2024 8 mois	2025 12 mois
ACTIF		
Immobilisations incorporelles et corporelles	374 319	212 118
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés		117 310
Immobilisations financières	8 173	12 610
ACTIF NET IMMOBILISÉ	382 492	342 038
Placements et disponibilités	8 906 847	8 963 398
Autres actifs	51 207	60 844
ACTIF CIRCULANT	8 958 054	9 024 242
TOTAL ACTIF	9 340 546	9 366 280
PASSIF		
Dotation non consommable	3 219 307	3 219 307
Apport actif net Association UAE	1 732 513	1 732 513
Autres réserves	120 000	120 000
Report à nouveau	2 317 202	2 464 460
Résultat de l'exercice	147 258	- 17 857
Subventions d'équipement		
FONDS ASSOCIATIFS	7 536 280	7 518 423
FONDS DÉDIÉS	192 821	117 310
Provision pour risques	896	896
Provision pour charges (engagements filleuls à venir)	1 454 573	1 463 405
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 455 469	1 464 301
DETTES ET AUTRES PASSIFS	155 976	266 247
TOTAL PASSIF	9 340 546	9 366 280

COMPTE DE RÉSULTAT (EN €)	2024 8 mois	2025 12 mois
Dons	391 614	875 072
Legs et autres libéralités non affectées	213 049	
Mécénat : projets, actions de parrainage et soutiens financiers	114 662	399 000
Taxe d'apprentissage	28 323	135 985
Reprise de dotations aux provisions pour risques, charges et dépréciations	463 817	423 959
Autres produits	1 228	16 770
Utilisations des fonds dédiés		
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 212 692	1 850 785
Autres achats et charges externes	601 624	945 534
Impôts, taxes et versements assimilés	27 717	64 715
Charges de personnel	372 008	755 110
Autres charges		9
Reports en fonds dédiés	117 310	
ACHATS ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 118 659	1 765 369
Dotations aux amortissements couverts par subventions d'équipement		
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 144	4 716
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	21 296	31 149
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	24 440	35 865
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs non financiers		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	1 143 099	1 801 233
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	69 593	49 552
Produits financiers	163 803	353 268
Charges financières	34 535	
RÉSULTAT FINANCIER	129 268	353 268
Produits exceptionnels	397	75 511
Charges exceptionnelles	52 000	496 188
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 51 603	- 420 677
TOTAL DES PRODUITS	1 376 893	2 279 564
TOTAL DES CHARGES	1 229 634	2 297 421
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	147 258	- 17 857

Les comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes : EY.

EXTRAITS DES ANNEXES AUX COMPTES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 31 août 2025, ont été établis selon les dispositions du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions spécifiques prévues au règlement n° 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR

En application des dispositions du règlement n° 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, la fondation est tenue d'établir un compte de résultat par origine et destination (CROD) ainsi qu'un compte d'emploi des ressources (CER). Ces états font partie intégrante des annexes aux comptes annuels.

DURÉE ET PÉRIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Du fait du changement de la date de clôture annuelle en 2024, l'exercice clos le 31 août 2024 avait exceptionnellement une durée de 8 mois, tandis que l'exercice clos le 31 août 2025 s'est déroulé sur une durée de 12 mois.

RÈGLES APPLICABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par ailleurs, les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

La fondation a procédé à un changement d'estimation concernant la provision pour engagement filleuls à venir. Dorénavant, le calcul de la provision se base sur les dépenses réelles historiques et non plus sur des montants forfaitaires, ce qui a permis d'affiner le calcul de la provision au 31 août 2025.

CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

En application du règlement ANC n° 2018-06, plusieurs reclassements et corrections ont été effectués dans le courant de l'exercice 2025 sur les comptes de la fondation. Ces opérations, décrites de façon détaillée en annexes des **comptes certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes**, conduisent à une information plus complète et détaillée.

FONDS PROPRES

Les fonds propres sont les ressources appartenant ou affectées durablement à la fondation. Ils sont une propriété collective et non répartissable. Ces fonds constituent, du fait de leur caractère de propriété et de permanence, des ressources durables.

Au 31 août 2025, les fonds propres s'élèvent à 7 518 423 €, dont 3 219 307 € non consommables, et 4 299 116 € consommables.

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Valeur nette au 31/08/2025 = 0 €.

Les subventions d'équipement sont issues d'une partie de la taxe d'apprentissage perçue, et sont utilisées dans le cadre du financement du développement du réseau social de la fondation (Whaller), réseau social permettant de mettre en relation l'ensemble des acteurs (parrains, filleuls, fondation).

Les subventions sont amorties en fin d'exercice au même rythme et sur la même durée que l'amortissement du bien qu'elles financent.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En €)	31/08/2024	Variation de l'exercice	Changement d'estimation	Correction	31/08/2025
Sous-total provisions pour risques	896				896
Provisions filleuls en 2nd cycle	12 800	2 200		26 800	41 800
Provisions filleuls en études supérieures	1 441 773	42 344	- 468 503	405 991	1 421 605
Sous-total provisions pour charges	1 454 573	44 544	- 468 503	432 791	1 463 405
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 455 469	44 544	- 468 503	432 791	1 464 301

Ces provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions pour risques et charges comprennent les estimations :

- Des risques de défaillance (cautions données par la fondation à des tiers) ;
- Des dépenses à venir des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage au 31/08/2025.

Les provisions pour risques sont constituées en vue d'une dette probable à l'égard d'un tiers dont l'échéance n'est pas déterminée (de même que le degré du risque).

Une provision pour risques d'un montant de 896 € est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2025 pour tenir compte des risques suivants :

- Défaillance des filleuls sur les prêts (LCL et BRED) sur lesquels la fondation a accordé sa caution ;
- Défaillance des filleuls sur les versements liés aux baux locatifs sur lesquels la fondation a accordé sa caution.

Les provisions pour charges sont réputées certaines mais le terme de la charge peut être lointain.

A la signature de la convention de parrainage, la fondation s'engage à accompagner le filleul jusqu'à son insertion professionnelle (sortie du parrainage).

Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels, la fondation estime le montant des aides directes qui seront accordées à l'ensemble des filleuls entrés dans le dispositif de parrainage,

sur l'ensemble du parcours menant à l'insertion professionnelle.

Cette estimation fait l'objet de l'inscription au passif du bilan d'une **provision pour engagement filleuls à venir**.

Le montant de la provision est le nombre de filleuls au 31 août de l'année de clôture projeté sur 7 ans, multiplié sur l'ensemble du parcours par le coût annuel retenu (forfait pour le 2nd cycle, coût moyen réel des 3 dernières années pour les études post-bac). Jusqu'au 31 août 2024, le coût annuel retenu était un montant forfaitaire pour toutes les années d'études, rendant le montant global estimé moins précis. Le changement de méthode d'estimation apporté en 2025 permet donc une estimation de la provision pour engagement filleuls à venir de meilleure qualité.

La provision est réajustée chaque année pour tenir compte des effectifs de filleuls actifs au 31 août, des mouvements d'insertion professionnelle, et de l'actualisation des coûts annuels.

Au 31 août 2025, la provision pour engagement filleuls s'élève à 1 463 405 € et intègre :

- Une dotation de 432 791 € au titre de l'année scolaire 2023/2024 comptabilisée en résultat exceptionnel (correction de la provision N-1) ;
- Une diminution de la provision de 468 503 €, au titre du changement d'estimation comptable tel que décrit ci-avant, comptabilisée en résultat d'exploitation.



**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
FRANÇOIS LECOINTRE**

LES RESPONSABILITÉS DU GRAND CHANCELIER

Haute autorité de la République, le grand chancelier de la Légion d'honneur exerce des responsabilités institutionnelles majeures à la tête de la grande chancellerie. Il préside également la Fondation Un Avenir Ensemble, dans un cadre distinct et respectueux de l'autonomie de chacun.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur est le représentant de l'ordre de la Légion d'honneur. Il est nommé par le président de la République pour un mandat de six ans et est également chancelier de l'ordre national du Mérite. Depuis février 2023, cette fonction est exercée par le général d'armée François Lecointre, ancien chef d'état-major des armées.

Dans l'exercice de ses fonctions, le grand chancelier assume notamment les responsabilités suivantes :

- la gouvernance de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite et de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme ;
- la présidence des conseils des ordres nationaux ;
- la responsabilité des maisons d'éducation de la Légion d'honneur ;
- la supervision du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Pour l'exercice de ces missions, il s'appuie sur une administration dédiée, la grande chancellerie de la Légion d'honneur, chargée des missions de service public liées aux distinctions nationales, à l'éducation et à la culture.

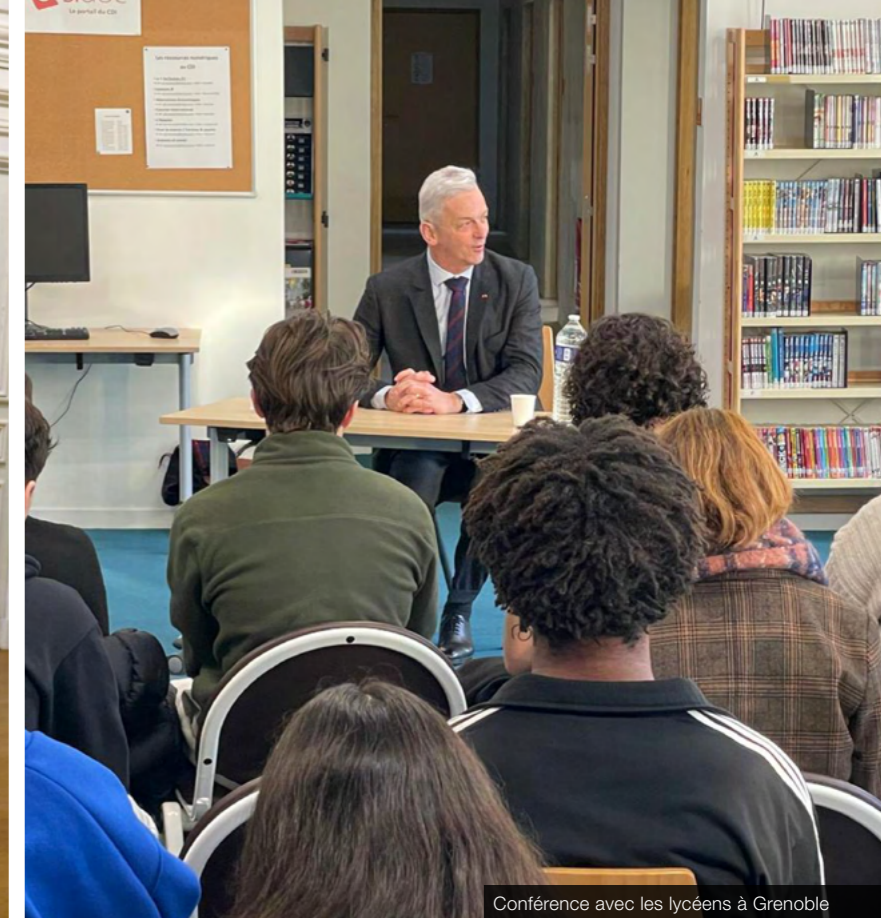
Le rôle du grand chancelier auprès de la fondation

L'association Un Avenir Ensemble a été créée en 2006 à l'initiative du général Jean-Pierre Kelche, alors grand chancelier de la Légion d'honneur, avec la volonté de mobiliser des décorés de la Nation dans un dispositif de parrainage au service de l'égalité des chances.

Dès l'origine, le projet repose sur un engagement dans la durée : des décorés de la Nation accompagnent, pendant six à huit ans en moyenne, des jeunes boursiers méritants,



Intervention du général d'armée François Lecointre à Rennes



Conférence avec les lycéens à Grenoble

depuis la classe de seconde jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle. Cette ambition de long terme a conduit à confier la responsabilité de la fondation au grand chancelier en exercice, afin d'en garantir la continuité et la fidélité aux valeurs fondatrices du projet.

En 2009, l'association est devenue la Fondation Un Avenir Ensemble, reconnue d'utilité publique, renforçant ainsi son cadre institutionnel et sa capacité d'action.

Depuis lors, à chaque nouveau mandat, le grand chancelier assure la présidence de la fondation et veille à sa gouvernance, dans le respect de son autonomie juridique et opérationnelle, sans intervenir dans la gestion quotidienne confiée à la direction générale.

Une implication visible au service des territoires et de la jeunesse

Au cours de l'année 2024-2025, le grand chancelier a marqué son attachement à la jeunesse et aux territoires par plusieurs déplacements et temps d'échange, en lien avec les missions qu'il exerce et la présidence de la fondation.

À Lyon, Grenoble, Rennes et Pau, il est allé à la rencontre de la jeunesse et des lycéens, des forces vives des territoires, des équipes éducatives, des bénévoles de la fondation et de jeunes filleuls. Ces déplacements ont donné lieu à des conférences, à des temps de dialogue avec les jeunes et à des échanges autour des valeurs de mérite, d'exemplarité, d'engagement et de citoyenneté. Ils ont également permis de mettre en lumière et de promouvoir l'initiative citoyenne, dispositif qui sert à chacun de proposer pour une distinction nationale une personne faisant preuve d'un engagement exemplaire.

Des parcours remarquables ont aussi été mis en valeur et le sens des distinctions nationales a été rappelé, dans une démarche de transmission et de valorisation de l'engagement au service de l'intérêt général.

La présence du grand chancelier lors de signatures de parrainage et de rencontres institutionnelles illustre le lien entre les responsabilités qu'il exerce et leur traduction concrète au service de l'égalité des chances.

Par l'articulation entre responsabilités institutionnelles et présidence de la fondation, le grand chancelier contribue à inscrire l'action de la Fondation Un Avenir Ensemble dans une vision exigeante et durable, fidèle à son projet d'origine.

Cette gouvernance s'appuie sur l'ensemble des instances de la fondation, les équipes salariées et le réseau de bénévoles, mobilisés au service de la réussite des jeunes accompagnés.



Échanges avec les équipes pédagogiques en présence des élèves du lycée La Martinière de Lyon, de filleules de la fondation, ainsi que de leurs parrains et marraines, et de Jean-Claude Boulu, référent académique bénévole (Lyon).



Éditeur de la publication :
© Fondation Un Avenir Ensemble

Directeur de la publication :
Antoine d'Arras

Pilotage, conception et rédaction :
Mathilde Ndiaye

Contributions rédactionnelles :
Jérôme Déforge | Laura Kosmenzoff | Camille Ricour

Création graphique :
delphine-laurenchet.fr

Crédits photos :
Delphine Blast | Philippe Piedelièvre | Luc Vietanh Soto |
Fondation Un Avenir Ensemble

Impression :
Sprint.fr



FONDATION

UN AVENIR
ensemble

Le mérite en partage

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
DEPUIS 2009

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

Grande chancellerie de la Légion d'honneur
1 rue de Solférino
75007 PARIS

01 40 62 84 32

contact@fondation-unavenirensemble.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



fondation-unavenirensemble.org

Nos partenaires

